

Règles du jeu: Règles du jeu (niveau B)

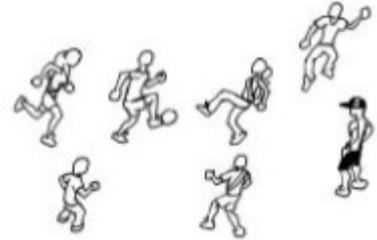
Au cours de ce test, l'enseignant évalue si l'élève est capable de respecter les règles de jeu fixées en commun.

Pendant le jeu, l'élève respecte cinq règles définies en classe du sport de balle choisi (football, basket, volley-ball, handball ou unihockey).

Deux infractions aux règles au maximum sont autorisées.

[Règles du jeu \(niveau B\)](#) (pdf)

[Règles du jeu \(niveau B\): Fiche d'évaluation](#) (xls)



Remarque

Les compétences disciplinaires se voient concrétisées au travers de trois niveaux: le niveau A – susceptible d'être atteint par presque tous les élèves, le niveau B – par la moyenne d'entre eux et le niveau C – par les meilleurs.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO